



Projet d'établissement de la Résidence Surleau

2014-2018

Synthèse

*Le projet d'établissement fixe les **orientations de la Résidence Surleau pour les cinq années à venir**. Instauré par la loi du 2 janvier 2002, il définit des objectifs en matière d'amélioration de la qualité des prestations et rend lisible les modes d'organisation et de fonctionnement de la structure.*

*Produit et diffusé, c'est un document de référence pour les équipes et l'ensemble des acteurs de l'établissement ; en effet, il permet d'assurer une **qualité optimale de prise en charge des résidents** en fédérant les équipes autour d'**objectifs partagés et de valeurs communes** et permet aux personnes extérieures (et en premier lieu aux familles) de découvrir **les prestations et les projets de l'établissement**.*

*Enfin, c'est un **document évolutif** qui est suivi et révisé régulièrement.*

*Ce projet a été soumis au **Conseil de la Vie Sociale** avant validation par le **Comité de Pilotage Qualité** et le **Conseil de Fondation**.*



Fondation
arc en ciel

Résidence Surleau
42-44 avenue Wilson
25200 Montbéliard

La Résidence Surleau en quelques lignes

- 🌿 Un établissement de la Fondation Arc-en-Ciel
- 🌿 Un établissement récent, enraciné dans une histoire locale
- 🌿 Une implantation au cœur de la ville
- 🌿 Des missions et des valeurs affirmées
- 🌿 72 résidents accueillis en hébergement et 21 en accueil de jour
- 🌿 80 professionnels au service des résidents dont 41 soignants
- 🌿 Un parcours de soins identifié du domicile à l'institution
- 🌿 Une réponse adaptée aux besoins des personnes grâce à des prises en charge spécifiques :
 - 🍂 Une plateforme d'accompagnement et de répit
 - 🍂 Un service d'accueil de jour
 - 🍂 Un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)
 - 🍂 Une unité de vie protégée



Un projet construit avec la participation des acteurs de l'établissement

Le précédent projet d'établissement est arrivé à terme en 2012. Suite au constat qu'il ne correspondait plus aux pratiques actuelles, une réécriture s'imposait alors.

Chaque acteur de l'établissement (professionnel, résident, famille, bénévole) a pu participer à l'élaboration de ce projet par différents moyens : **groupes de travail, enquêtes de satisfaction, réunions institutionnelles...**

Un projet de vie sociale garantissant le respect des droits et libertés

- 🌿 **Promotion de la qualité de vie**

La Résidence Surleau met tout en œuvre pour promouvoir **la qualité de vie** de ses résidents, notamment grâce à une restauration de qualité, un traitement du linge et des prestations extérieures adaptées.



→ L'établissement s'engage néanmoins à poursuivre sa réflexion sur l'individualisation de l'accueil.

Garantie des droits et libertés

La **Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie** est appliquée dans l'établissement. Elle est affichée et remise à chaque résident dans son dossier d'accueil. En outre, la **bienveillance** est transversale à toutes les pratiques des professionnels.

La participation des résidents et des familles à la vie de l'établissement est favorisée.

→ L'établissement s'engage à formaliser un projet personnalisé pour chacun des résidents.

L'animation

Une animatrice et une équipe de bénévoles assurent l'animation dans l'établissement, sauf dans certains services où les soignants s'en chargent.

Ils proposent des activités variées et adaptées selon les goûts et les possibilités de chacun dans le but de **maintenir les capacités restantes de chaque personne**.



Les liens entre les services sont favorisés dans le cadre d'animations particulières, notamment lors de la venue d'intervenants extérieurs.

Un projet de soins au cœur des préoccupations

L'organisation des soins dans les services

Le personnel soignant est présent **7jr/7 et 24h/24** et assure entre autre **les soins d'hygiène** en respectant le rythme et l'autonomie des résidents. **Le dossier de soins est informatisé.**

Les médicaments sont préparés par une pharmacie de ville équipée d'un robot de préparation.

Une **psychologue** et une **neuropsychologue** participent à l'accompagnement quotidien des résidents et des personnes fréquentant l'accueil de jour.

L'établissement travaille en réseau avec **des structures extérieures** telles que le CHBM, le CLIC, l'Hôpital de jour gériatrique, le service de Soins de Suite et de Réadaptation, l'AHFC ...

Les urgences sont prises en charge par le personnel soignant qui peut être amené à faire appel au SAMU.

Le maintien de l'autonomie et de l'estime de soi

Le personnel s'efforce à maintenir les fonctions cognitives des résidents et leur autonomie physique. Dans ce cadre, une **ergothérapeute** salariée de l'établissement et des **kinésithérapeutes** libéraux interviennent quotidiennement auprès des résidents.

Une **salle Snoezelen, des pédicures, des coiffeurs et des attentions des professionnels** participent au maintien de l'estime de soi.

La prévention et la prise en charge des soins spécifiques

Les troubles nutritionnels, les chutes, la douleur, les escarres et les déficits sensoriels sont évalués régulièrement et pris en charge le plus tôt possible et de manière adaptée à chaque personne.

La fin de vie est abordée si possible avec le résident au cours de son séjour. En cas d'impossibilité, la personne de confiance ou à défaut la famille est consultée. Les souhaits concernant la fin de vie sont respectés. La présence des proches pour accompagner le résident en fin de vie est facilitée.

Un projet social favorisant la formation des professionnels

Un plan de formations continues et qualifiantes est en place. Il répond aux besoins de l'établissement, des résidents et du personnel.

Des entretiens annuels d'évaluation permettent d'échanger sur les attentes des salariés et de leur supérieur hiérarchique en termes de formation ou encore d'évolution. Ils constituent également un moment de dialogue sur le travail au quotidien.



Les instances représentatives du personnel sont composées d'un Comité d'Établissement (CE), de Délégués du Personnel (DP) ainsi que d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

D'autre part, l'établissement accueille chaque année de nombreux étudiants et stagiaires dans le cadre de leur formation professionnelle. Il est perçu comme un bon lieu de stage et est très sollicité. Il signe également des conventions avec Pôle Emploi pour réaliser des évaluations en milieu de travail.

Un projet architectural s'adaptant aux besoins des nouveaux services



Des chambres toutes équipées, des petits salons, des terrasses et un jardin sont à la disposition des résidents et de leur famille.

L'accueil de jour dispose de locaux exclusivement dédiés à son activité.

Une extension du bâtiment est prévue dans le prolongement de la façade située le long de l'avenue Wilson. Ces nouveaux locaux sont destinés à :

- Créer des locaux pour la plateforme de répit
- Créer des locaux dédiés au PASA
- Créer huit chambres individuelles destinées à supprimer les chambres doubles
- Créer des nouveaux bureaux

➔ **Mettre en œuvre le projet d'extension**

Une démarche qualité au cœur des préoccupations

Les établissements du secteur personnes âgées sont confrontés à de nouvelles exigences légales et réglementaires en terme de qualité, imposées par la loi du 2 janvier 2002. La Résidence Surleau répond à ces nouvelles exigences par :

- L'embauche d'une personne chargée de la qualité
- La rédaction des documents contractuels obligatoires de la loi du 2 janvier 2002
- L'application des principes de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie
- La réalisation de son évaluation interne en 2013 et externe en 2014
- La formalisation de son projet d'établissement
- La mise en place d'enquêtes de satisfaction annuelles destinées à tous les acteurs de l'établissement

➔ **Mettre en place une gestion documentaire et organiser le suivi du plan d'actions issu de l'évaluation interne**